

## **I. Fonctionnement et principes du « Don suisse »**

### **A. Organisation du « Don suisse »**

Pour les autorités fédérales suisses, c'est la tradition de l'activité humanitaire de la Suisse qui se manifeste à travers le principe du « Don suisse ». Sa vocation va au delà de la politique et des considérations strictement économiques. Il comporte également un aspect moral<sup>1</sup>.

Selon les principes dictés par le « Don suisse », chacun, quelles que soient sa nationalité, sa confession ou ses idées politiques, peut faire partie de la catégorie des bénéficiaires<sup>2</sup>. Déjà, pendant la guerre, la Suisse, dans les limites fixées par sa neutralité, avait apporté aide et assistance chaque fois que les circonstances s'y étaient prêtées. Ainsi, de nombreuses entreprises caritatives ont été créées en Suisse : aide aux enfants, secours aux réfugiés, assistance médicale, participation active aux innombrables tâches de la Croix-Rouge internationale dont le Vercors a bénéficié.

De plus, pendant la guerre, de nombreuses familles persécutées furent accueillies en Suisse par des particuliers ou des organismes *via* de nombreuses filières dont les points d'ancrage se situaient à Grenoble et dans les environs. Le « Don suisse » s'inscrivait ainsi dans la continuité de cette tradition humanitaire d'accueil et d'entraide.

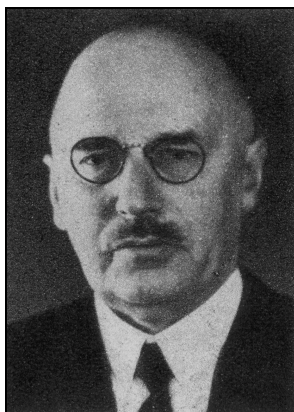
Les bases de l'organisation du « Don suisse » ont été posées dans l'arrêté fédéral du 13 décembre 1944. L'organe supérieur est constitué par le comité national dont la présidence a été confiée à Ernst Wetter.

---

<sup>1</sup> Archives fédérales suisses, référence N°10 090 110, *Feuille fédérale*, n°96, Berne, 7 décembre 1944. (Publications officielles numérisées).

<sup>2</sup> Archives fédérales suisses, référence N°10 090 110, *Feuille fédérale*, n°96, Berne, 7 décembre 1944. (Publications officielles numérisées).

1. *Ernst Wetter, ancien conseiller Fédéral, responsable de l'ensemble du « Don suisse »*



Source : *L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°48, 30 novembre 1944, 48 pages.

Dix-huit membres constituent l'organe directeur qui est responsable de l'activité du « Don suisse » dans son ensemble. Les divers partis, les organisations humanitaires, les femmes suisses, ainsi que les administrations fédérales importantes pour l'activité du « Don suisse », sont représentés. Pour promouvoir son action, des campagnes de sensibilisation, notamment par voix de presse sont organisées. Des journalistes suisses sillonnent alors l'Europe dévastée. Les reportages sont censés émouvoir la population suisse et engendrer des dons substantiels car « Pour pouvoir solliciter la remise au « Don suisse » d'une partie convenable de la fortune et du revenu, il fallait expliquer largement le but assigné<sup>3</sup> ».

2. *Cliché issu d'un reportage effectué par un journaliste de l'Illustré, pour sensibiliser la population suisse aux nécessités du Don (lieu inconnu)*



Source : *L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°48, 30 novembre 1944, 48 pages.

---

<sup>3</sup> Archives fédérales suisses, référence N°10 090 110, *Feuille fédérale*, n°96, Berne, 7 décembre 1944. (Publications officielles numérisées).

## B. Les collectes en Suisse

Plusieurs formes de collectes furent envisagées. Dans les premiers temps des bulletins de versement furent envoyés dans tous les foyers. Des dons furent effectués spontanément, et dans certains cantons, des quêtes à domicile furent organisées. La collecte dite « Don du travail » se déroula dans les entreprises industrielles et commerciales et fut organisée en partie par les syndicats d'employés et d'ouvriers (sacrifice du salaire d'une journée, etc.). Le « Don de la jeunesse » : dans toute la Suisse, les écoliers et les écolières répondirent à l'appel et rassemblèrent 590 000 francs<sup>4</sup> récoltés grâce aux maîtres d'école et aux élèves. Le « Don des arts » : des œuvres d'artistes, des livres, furent vendus. Les Suisses à l'étranger contribuèrent de manière significative. Une somme de 477 000 francs fut recueillie dans les marmites placées dans les rues et sur les places au cours de l'époque de la collecte. Cette initiative était appelée « Don des passants ».

Pour les milieux agricoles et l'artisanat, on avait prévu une contribution en nature, mais les paysans et les artisans firent remarquer que d'autres collectes avaient bénéficié de leurs contributions. Les associations féminines suisses organisèrent une vaste collecte d'ustensiles de ménage. Le résultat de la vente des timbres-poste du « Don suisse » a rapporté un montant de 1 314 000 francs.

### 3. Timbres-poste édités pour le « Don suisse »



Source : collection privée, libre de droits

Le don des cantons s'est élevé à 5 876 000 francs, celui des communes à 3 061 000 francs. Au total, le « Don suisse » pour la France s'éleva, entre novembre 1944 et août 1946, à 27 901 millions de francs suisses sur un total de 123 125 millions de francs, soit 23 % de

<sup>4</sup> Francs suisses

l'aide totale. C'est le montant le plus élevé : l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas arrivent après la France. En juin 1946, deux ans après sa fondation et face à une Europe en ruine, le Conseil national adopta l'ouverture d'un crédit de 20 millions de francs supplémentaires pour la poursuite des œuvres d'entraide internationale. Les régions frontalières du Jura et des Alpes en reçurent une part importante.

En ce qui concerne le choix des pays à secourir, le « Don suisse » dut se laisser guider par diverses considérations. C'est dans un premier temps l'échelle des besoins qui a surtout été déterminante. Les villes touchées par les combats de Normandie - Caen, Falaise, Avranches - reçurent des aides conséquentes. Ainsi, les destructions et les massacres survenus dans le Vercors orientèrent naturellement les choix. En outre, le « Don suisse » s'efforça de venir en aide aux Etats voisins et tout spécialement aux régions frontalières qui entretenaient des liens économiques, sociaux et culturels bien avant-guerre. Des groupes spécifiques dédièrent même leur action uniquement au Vercors ; le « Groupe d'action pour les populations du Vercors », présidé par M. du Bochet du *Journal de Genève* fut un des premiers à envoyer des vivres et des médicaments en novembre 1944<sup>5</sup>.

La chronologie de la Libération des pays a également été déterminante. En été et en automne 1944, les possibilités d'aide s'esquissaient de plus en plus clairement : « *Comme l'aide que l'on pourrait apporter immédiatement après la cessation des opérations militaires semblait particulièrement utile, on ne voulut pas retarder plus longtemps l'exécution des premières mesures de secours*<sup>6</sup> ». Le « Don suisse » commença alors son activité avec une organisation provisoire au mois de novembre 1944 dans le Vercors.

---

<sup>5</sup> Collection privée Chavant, « Résumé des principaux résultats obtenus en faveur de la Région sinistrée du Vercors par l'action du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors », document non daté (probablement 1946) et non signé.

<sup>6</sup> Archives fédérales suisses, référence N°10 090 110, *Fenille fédérale*, n°96, Berne, 7 décembre 1944. (Publications officielles numérisées).

## II. L'aide au Vercors

### A. Les premiers secours

D'après Peter H. Nash, agent de l'*U.S. Army Intelligence Service* et chercheur à l'université de Géographie de Californie<sup>7</sup>, après le départ des Allemands du massif du Vercors, 573 bâtiments (habitations, bâtiments agricoles et publics, commerces) ont été complètement détruits.

Les destructions sont telles qu'un Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors est créé le 1<sup>er</sup> octobre 1944. Dès septembre 1944, Tanant fut chargé de le mettre en place et de l'organiser avant de laisser la place à Eugène Chavant, au mois de novembre 1944. C'est ce même Comité qui sera chargé de recevoir les premiers dons venant de Suisse et de les répartir.

Les premiers secours avaient pour objectif de parer à l'urgence. Cela se manifesta par l'envoi de vivres, de vêtements, de chaussures, de produits pharmaceutiques, et d'œuvres en faveur d'enfants et de malades. L'exécution des œuvres de secours est confiée autant que possible à des institutions suisses de bienfaisance spécialisées. Ainsi, l'achat de médicaments et du matériel sanitaire est confié à la Croix-Rouge internationale. Le « Don suisse » renonce, par principe, à se procurer des marchandises sur les lieux, car il considère que sa tâche consiste à envoyer des produits supplémentaires là où règne le besoin. Le « Don suisse » ne prend pas part aux travaux de reconstruction proprement dits. C'est le Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors qui gère, sur place, les dons et les modalités de distribution, en fonction des besoins identifiés par ses membres qui parcourent le plateau pour les recenser.

Dans les premiers jours d'octobre 1944, deux camions avec remorques livrèrent dans le Vercors des produits alimentaires<sup>8</sup>. Une deuxième aide substantielle, coordonnée entre la Croix-Rouge et le « Don suisse » fut obtenue par le Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors<sup>9</sup> : 500 kilos de pâtes, 600 kilos de farine, 200 kilos de médicaments et des vêtements usagés furent ainsi expédiés en novembre 1944. Ces actions furent poursuivies les années suivantes. De plus, au début de l'année 1945, les organes définitifs du « Don suisse » entrèrent définitivement en fonction, assurant ainsi une distribution régulière et mieux ciblée. La liaison avec les autorités françaises fut établie par l'intermédiaire d'un délégué du « Don suisse » résidant à Paris. Les Français ouvrirent, de leur côté, un bureau à Genève qui se tenait en contact avec le « Don suisse ».

---

<sup>7</sup> Nash Peter H., « Le massif du Vercors en 1945. Etude sur les dévastations causées par l'Armée allemande dans une région alpine de la France et de leurs effets sur les traits géographiques ». In : *Revue de géographie alpine*, 1946, Tome 34, N°1, pp. 87-100.

<sup>8</sup> La Picirella (J.), *Le martyre de Vassieux-en-Vercors*, Chez l'auteur, 1994, 150 pages.

<sup>9</sup> Collection privée Chavant, « Résumé des principaux résultats obtenus en faveur de la Région sinistrée du Vercors par l'action du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors », document non daté (probablement 1946) et non signé.

## B. Reconstruire

Outres les urgences sanitaires et les besoins de première nécessité, le « Don suisse » s'attela rapidement aux travaux de fond à réaliser. Il fallait trouver des logements provisoires aux familles sinistrées. Très rapidement, en prévision de l'hiver, dès la fin de l'année 1944, le « Don suisse », par l'intermédiaire de La Croix-Rouge, « [...] déploya une vaste activité en Maurienne et dans le Vercors : elle livra des outils, des machines à travailler le bois et même du bois de construction afin de venir en aide à la population de cette région dans son travail de reconstruction<sup>10</sup> ». Des vêtements et des chaussures complétaient régulièrement ces envois ponctuels et ciblés<sup>11</sup>.

A partir de l'automne, le climat montagnard du Vercors nécessite d'isoler les maisons partiellement détruites. Ainsi, 850 m<sup>3</sup> de bois (bastaings, madriers, planches) furent expédiés par train en gare de Saint-Hilaire-du-Rosier, au pied du massif. Pour l'isolation, 10 000 m<sup>2</sup> de carton bitumé et du papier à vitre connu sous le nom de « Pergament » complétaient l'envoi. Ils s'agissaient alors de panser les plaies avant de commencer le processus de reconstruction à proprement parler. De nombreux outils furent également acheminés grâce au « Don des artisans » : scies à ruban, meules, forges portatives, rabots, vilebrequins pour un montant d'environ 150 000 francs suisses<sup>12</sup>.

A l'hiver 1944-1945, des baraques en bois furent édifiées dans le Vercors, notamment grâce aux dons en nature. Le « Groupe d'action pour les populations du Vercors », présidé par M. du Bochet du *Journal de Genève*, après avoir envoyé dans l'urgence vivres et médicaments en novembre 1944, attribua au Comité d'Aide pour la Reconstruction du Vercors, une somme de 100 000 francs français. Le Comité, présidé par Eugène Chavant, l'utilisa pour fournir outils et matériaux aux sinistrés.

Après avoir contribué aux premières nécessités (nourriture, médicaments, vêtements, logements provisoires ou en cours de rénovation), le « Don suisse » adapta son aide afin de subvenir aux besoins du Vercors sur le long terme : « *Pour sauver véritablement le Vercors*

---

<sup>10</sup> Archives fédérales suisses, référence N°10 090 528, *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le « Don suisse pour les victimes de la guerre » du 19 août 1946*, Berne, 1946, 51 pages.

<sup>11</sup> Collection privée Chavant, « Résumé des principaux résultats obtenus en faveur de la Région sinistrée du Vercors par l'action du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors », document non daté (probablement 1946) et non signé.

<sup>12</sup> La Picirella (J.), *Le martyr de Vassieux-en-Vercors*, Chez l'auteur, 1994, 150 pages.

*il fallait aider le paysan qui n'a plus ni charrue, ni herse, ni char, ni rien qui puisse faciliter les travaux des champs ou les transports<sup>13</sup> ».*

### **C. L'agriculture et l'économie**

A la sortie de l'hiver 1944-1945, pour relancer les activités agricoles, le « Don suisse » déploya des moyens conséquents car les cheptels étaient décimés : à Vassieux-en-Vercors, 80 % des chevaux ont été volés ou tués, le bétail détruit à 96 % et les porcs ont été tués ou prélevés dans leur intégralité. De plus, les moyens techniques (charrues, outillage) faisaient défaut pour le travail des champs. Au mois de novembre 1944, seules 10 % des terres pouvaient être travaillées en raison de la destruction des machines agricoles et du manque de semences<sup>14</sup>.

Ainsi, 42 vaches suisses furent envoyées à Saint-Julien, sept à Corrençon par l'intermédiaire du gouvernement français et 17 vaches à Saint-Agnan. Mais selon le rapport de Nash, quelques critiques furent émises par les agriculteurs se plaignant du fait que les vaches suisses produiraient du lait ou travailleraient, mais seraient incapables de faire les deux, contrairement à celles du Vercors. Sur sept vaches reçues à Corrençon, cinq furent abattues car elles étaient considérées comme sans valeur. A l'été 1945, le journaliste suisse Paul Bourquin rapporte dans *L'Illustré*<sup>15</sup> que les vaches suisses ont du mal à s'accommoder au climat du Vercors.

Afin d'entretenir le cheptel restant, le « Don suisse », envoya par l'intermédiaire de La Croix-Rouge 345 kilos de clous de ferrage. Cette quantité devait permettre, selon les prévisions, de ferrer à trois reprises 250 chevaux et, à deux reprises, 2 000 vaches.

---

<sup>13</sup> *L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°43, octobre 1945, 24 pages.

<sup>14</sup> Nash Peter H., *Op. Cit.*

<sup>15</sup> *L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°43, octobre 1945, 24 pages.

#### 4. Le « Don suisse » et l'agriculture : relancer l'activité économique



*L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°43, octobre 1945, 24 pages.

Des outils portatifs individuels furent également livrés, soit environ 1 000 pièces, pour une valeur de 70 000 francs (français-valeur 1944)<sup>16</sup>. Une machine à bois « Olma », des charrues, des épanduses à herbe, des arracheuses de pommes de terre et des tracteurs complétaient ce don. Le « Don suisse » disposait d'un service, dirigé par un agronome bernois, dont la mission était d'envoyer des tracteurs aux régions sinistrées. Ainsi, cinq tracteurs « Hurlimann » « [...] de 65 cv, moteur diesel, munis des derniers perfectionnements de l'industrie suisse » furent envoyés dans le Vercors. Ils étaient accompagnés, comme le note Nash, d'un chauffeur mécanicien et d'un chauffeur agriculteur. A La Chapelle-en-Vercors, un tracteur suisse fut envoyé au printemps 1945. A Vassieux, deux exemplaires furent mis à disposition pour la fenaison et la moisson du printemps 1945<sup>17</sup>. De l'engrais et des semences furent distribués soit aux mairies, soit aux coopératives.

<sup>16</sup> Collection privée Chavant, « Résumé des principaux résultats obtenus en faveur de la Région sinistrée du Vercors par l'action du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors », document non daté (probablement 1946) et non signé.

<sup>17</sup> Nash Peter H., « Le massif du Vercors en 1945. Etude sur les dévastations causées par l'Armée allemande dans une région alpine de la France et de leurs effets sur les traits géographiques ». In : *Revue de géographie alpine*, 1946, Tome 34, N°1, pp. 87-100.



## 5. Tracteurs suisses en action



*L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°43, novembre 1945, 24 pages.

Paul Bourquin, le reporter de *L'Illustré*<sup>18</sup>, note que les tracteurs « Hurlimann » étaient sollicités 20 heures par jour ; des phares furent même installés pour pouvoir travailler à la tombée du jour. Les activités de bûcheronnage étaient également pourvues. Au mois de novembre 1945, 2 000 paires de chaussures furent envoyées aux bûcherons et aux paysans du Vercors<sup>19</sup>.

## 6. Bilan du « Don suisse » en chiffres en 1946 ou en 1947 dans le Vercors

Nature	Quantité	Valeur en francs en 1944
Bois de charpente	750 m <sup>3</sup>	1 500 000
Vêtements neufs	1 059 pièces	529 000
Outillage individuel	445 caisses	445 000
Outillage communes	50 caisses	-
Outillage chantiers	10 caisses	200 000
Outillage agricole	1 004 pièces	70 000
Couvertures Steppa en papier	950 pièces	47 500
Clous de ferrage pour chaussures	-	106 000
Clous de ferrage pour chevaux et bovins	-	25 000

<sup>18</sup> *L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°43, octobre 1945, 24 pages.

<sup>19</sup> La Picirella (J.), *Op. Cit.*, p. 133.

Carton bitumé	950 rouleaux	304 000
Papier à vitre	18 rouleaux	45 000
Bandages pour charron	6 tonnes	75 000
Scies à ruban	6	-
Tracteurs	5	2 500 000
Boîtes de lait condensé	1 165 kilos	60 000
<b>Prêt pour trois ans</b>		
Machine à bois	1	-
Forges	5	-
Meules	5	-
	<b>Total (évaluation approximative)</b>	
	<b>6 516 500 francs (français)</b>	

Source : Collection privée Chavant, « Résumé des principaux résultats obtenus en faveur de la Région sinistrée du Vercors par l'action du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors », document non daté (probablement 1946) et non signé.

En 1946, dans certains pays où la situation s'était rapidement améliorée ou qui n'avaient plus besoin de secours dans la même proportion que d'autres, le « Don suisse » put cesser son activité. Dans le Vercors cependant, bien qu'une partie des œuvres aient été arrêtées, de nouvelles ont été créées.

#### **D. Le quotidien**

Le « Don suisse » tenait également à soutenir moralement la population du Vercors. Il tenait ainsi à doubler les efforts de reconstruction économique et urbanistique de gestes forts et symboliques. Joseph La Picirella signale qu'à l'hiver 1944-1945, les 450 caisses d'outils individuels envoyées aux sinistrés étaient accompagnées d'une lettre :

« Le peuple suisse a appris avec émotion et stupeur les terribles épreuves qui vous ont frappées en 1944. Les outillages et matériaux de construction qu'il est en mesure de vous envoyer sont bien modestes en regard de tout ce qui vous manque. Veuillez quand même voir en eux le témoignage de sa sympathie la plus profonde et le vœu unanime de tous les Suisses que le Vercors renaisse de ses cendres le plus rapidement possible, grâce au labeur de ses enfants<sup>20</sup> ».

A l'automne 1946, des ustensiles de cuisine, récoltés par les Associations féminines, ainsi que des chaussures, du linge de maison, des vêtements et des meubles furent envoyés

<sup>20</sup> La Picirella (J.), *Op. Cit.*, p. 134.

dans les foyers, à Vassieux-en-Vercors et à La Chapelle-en-Vercors notamment<sup>21</sup>. Au premier semestre 1945, une distribution de fruits frais fut effectuée dans les écoles, de Pontarlier et Besançon jusqu'à Marseille en passant par le Vercors. Les écoliers qui purent recevoir une pomme par jour pendant un certain temps bénéficièrent de cette façon d'un apport utile en vitamines, tandis que l'économie suisse trouvait un débouché pour ces fruits étant donné l'abondance de la récolte.

Des liens très forts entre Suisses et Français se sont établis par l'intermédiaire du « Don suisse ». Les équipes de jeunes chargés de faire fonctionner les tracteurs envoyés dans le Vercors furent des ambassadeurs très appréciés de la population locale<sup>22</sup>. Au début de l'année 1946, une « Conférence agricole franco-suisse » tenue à Zurich contribua à renforcer les liens entre le peuple suisse et les habitants du Vercors. Il fut en effet prévu que des familles d'agriculteurs suisses viennent s'installer dans le Vercors pour apporter leur savoir-faire et exploiter les terres laissées à l'abandon par manque de moyens humains et techniques sur la proposition de monsieur Boissière, président du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors<sup>23</sup>. L'information, relayée auprès des maires des communes sinistrées, rencontra un écho très favorable ; l'adjoint au maire de La Chapelle-en-Vercors, note que « [...] le Conseil municipal rend hommage aux populations rurales de la Suisse dont la valeur morale et sociale est indiscutable. Il verrait volontiers des Suisses s'établir dans la commune à l'avenir<sup>24</sup> ».

### Sources archivistiques

\*Archives fédérales suisses, référence N°10 090 110, *Feuille fédérale*, n°96, Berne, 7 décembre 1944. (Publications officielles numérisées).

\*Archives fédérales suisses, référence N°10 090 528, *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le « Don suisse pour les victimes de la guerre » du 19 août 1946*, Berne, 1946, 51 pages.

\*Archives Départementales de la Drôme, 943W13. Reconstruction économique de la Drôme, correspondances, rapports (1944-1948).

\*Collection privée Chavant, Arrêté N°704 d'Yves Farge relatif au fonctionnement du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors, 19 décembre 1944.

---

<sup>21</sup> La Picirella (J.), *Op. Cit.*, p. 133.

<sup>22</sup> *L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°43, octobre 1945, 24 pages.

<sup>23</sup> A.D Drôme, 943W13.

<sup>24</sup> A.D Drôme, 943W13. Courrier du 8 avril 1946 adressé au Préfet de la Drôme.

\*Collection privée Chavant, « Résumé des principaux résultats obtenus en faveur de la Région sinistrée du Vercors par l'action du Comité d'Aide et de Reconstruction du Vercors », document non daté (probablement 1946) et non signé.

### **Sources imprimées**

\**L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°48, 30 novembre 1944, 48 pages.

\**L'Illustré*, revue hebdomadaire, Lausanne, Suisse, n°43, octobre 1945, 24 pages.

### **Bibliographie**

\*La Picirella (J.), *Le martyre de Vassieux-en-Vercors*, Chez l'auteur, 1994, 150 pages.

\*Nash Peter H., « Le massif du Vercors en 1945. Etude sur les dévastations causées par l'Armée allemande dans une région alpine de la France et de leurs effets sur les traits géographiques ». In : *Revue de géographie alpine*, 1946, Tome 34, N°1, pp. 87-100.

\*Tanant (P.), *Vercors : Haut lieu de France, Souvenirs*, Arthaud, Grenoble, 1971, 230 pages.

\*Vergnon (G.), *Le Vercors, Histoire et mémoire d'un maquis*, Collection « patrimoine », Les éditions de l'Atelier, Paris, 2002, 256 pages.